

Charte de bonnes pratiques d'élevage



Premier guide pour une démarche qualité destiné à l'éleveur d'oiseaux de compagnie, la Charte UOF des Bonnes Pratiques d'Élevage met en avant la qualité de l'action des passionnés et les bonnes pratiques des éleveurs naisseurs d'oiseaux de compagnie.

Par une démarche volontaire, elle guide les éleveurs pour le perfectionnement des techniques d'élevage et le maintien de leurs oiseaux dans de bonnes conditions de vie et ainsi d'assurer leur bien-être.

En adhérant à cette Charte, chaque éleveur naisseur d'oiseau prend six engagements essentiels :

1. Je veille au Bien-être animal des oiseaux de mon élevage.

- J'assure dans mon élevage des conditions optimales afin que mes oiseaux puissent disposer d'un bon espace de vol et de quiétude, à l'abri des sources de stress et à l'abri des prédateurs, dans lequel je garantis une hygiène rigoureuse.
- J'utilise une alimentation adaptée aux besoins spécifiques de mes oiseaux en prenant soin d'éviter les éventuelles carences par des compléments appropriés à chaque espèce.
- L'alimentation et la boisson sont données en quantité suffisante et sont renouvelées régulièrement.
- Le transport de mes oiseaux est effectué dans un laps de temps le plus restreint possible dans des équipements normalisés et en disposant ce qui est nécessaire.

2. Je protège la santé des oiseaux dans mon élevage.

- J'utilise si besoin des médicaments prescrits par le vétérinaire et je note ces traitements afin de garder un suivi.
- Je respecte les règles sanitaires.

3. J'assure la traçabilité des oiseaux dans mon élevage.

- Mes oiseaux sont identifiés de façon permanente. Ils portent une bague conforme ou une puce électronique.
- Le suivi de chaque oiseau est ainsi attesté tout au long de sa vie.
- Je dispose d'un suivi d'élevage sur registre ou logiciel informatique.

4. Je sélectionne mes oiseaux.

- Je pratique une bonne sélection de mes oiseaux afin d'assurer une robustesse et une viabilité optimales.

5. Je respecte la législation.

- J'applique les différentes règles légales en vigueur.
- Je m'informe des nouvelles directives et je mets en œuvre ce qui est nécessaire afin de ne pas déroger à la réglementation concernant les oiseaux sous ma responsabilité.

6. Je participe à la protection de l'environnement.

- Je m'engage à respecter le milieu afin de le préserver.
- Je protège les oiseaux dans mon environnement le plus proche.
- Je suis concerné par les actions de sensibilisation du public organisées par ma fédération.
- Je soutiens ou participe à des actions de sauvegarde en France et/ou dans le Monde.

Pierre CHANNOY
Président de l'UOF (COM France) Mr/mme

L'éleveur

JE SUIS UN ELEVEUR RESPONSABLE : J'élève, je préserve, je protège.



**Mes oiseaux sont tous nés en élevages autorisés.
Je ne possède que des oiseaux bagués réglementairement.**

**Je pratique des méthodes d'élevage responsable
et je suis soucieux du bien-être de mes oiseaux.**

**Je soutiens ou participe à des actions de sauvegarde de l'avifaune dans son
milieu naturel, en France ou dans le monde.**

**Je contribue à conserver la biodiversité
génétique des oiseaux d'ornement.**



<https://www.facebook.com/groups/UOfprotection/>